



NOUVELLES DU CONSEIL

PROJET DE GARAGE MUNICIPAL

Notre municipalité ne possède pas de garage ni d'entrepôt. Il en résulte que les outils, les véhicules, les équipements (génératrices), le matériel et les divers produits utilisés pour les besoins de notre municipalité sont entreposés à différents endroits. Les camions sont toujours à l'extérieur, tandis que les autres effets se retrouvent soit entassés dans des locaux qui ne sont pas conçus à cette fin, soit entreposés dans des hangars prêtés ou loués. Le garage permettrait de prévenir les dommages à l'égard du matériel puisqu'il serait entreposé de façon sécuritaire. Aussi, ce garage permettrait d'accéder dans des délais plus courts à notre matériel en cas d'urgence.

Le nouveau bâtiment sera construit sur un terrain dont la municipalité est déjà propriétaire, à la rue de l'Usine de Lin.

Le conseil municipal a entrepris les démarches de réalisation de cette construction en confiant des mandats à une firme d'architectes et à une firme d'ingénieurs pour préparer les plans et devis en vue de l'appel de soumissions.

Les normes de construction pour des bâtiments municipaux sont exigeantes et cela aura un effet sur les coûts de construction.

En raison de la situation financière avantageuse de notre municipalité, nous n'aurons pas accès aux subventions du gouvernement du Québec. Il nous faudra donc le financer en totalité.

Ce projet est en réflexion depuis plus de dix (10) ans, par les conseils précédents et par le conseil actuel. Nous avons choisi d'entreprendre maintenant sa réalisation.

À la séance régulière du conseil tenue le 8 février dernier, un avis de motion a été donné pour l'adoption d'un projet de règlement d'emprunt de 750 000 \$ afin de financer sur 30 ans la construction de ce bâtiment. Le taux annuel d'emprunt pour les municipalités est présentement inférieur à 1.5 %.

D'autres informations vous seront adressées au cours des prochains jours. Compte tenu des consignes de la santé publique, nous ne pourrions pas tenir de rencontres en personne. Toutefois, je vous invite à nous adresser vos questions en communiquant par téléphone au 450 427-3987 ou par courriel à l'adresse dg.sainturbainpremier@videotron.ca. Vos commentaires et vos suggestions constructifs seront appréciés.

Réjean Beaulieu, Maire

LA DÉMOCRATIE DANS LE RESPECT, PAR RESPECT POUR LA DÉMOCRATIE

Lors de son assemblée régulière du 8 février 2021, le conseil municipal a adopté la résolution 21-02-27 portant sur le respect de la démocratie dans le cadre d'une campagne provinciale menée par l'UMQ :

Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible

tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

En novembre prochain se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie.

Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élu·es et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élu·es municipales et élu·s municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi, nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : «La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie». Et nous invitons les élu·es et élu·s de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement.



QUELQUES PISTES POUR JETER MOINS

RÉDUCTION

En réduisant à la source les emballages ou l'achat de certains objets, nous réduisons les matières résiduelles.

RÉEMPLOI

Plusieurs objets peuvent avoir une seconde vie : vieux vêtements en guenilles, pots de verre et de plastique, matériaux de construction...

DON D'OBJETS

Si les objets et les vêtements que vous remplacez par de nouveaux sont encore fonctionnels, pensez à en faire don.

ÇA VA OÙ ?

RECYCLAGE

Plastiques # 1, 2, 3, 4, 5, 7

Sacs de plastique (mettre tous les sans dans un sac)

Aluminium

Bouteilles et pots de verre et leur couvercle

Emballages et imprimés de papier et de carton



MATIÈRES ORGANIQUES

Restes de table, viande et poisson

Boîte de pizza souillées

Café et sachets de thé

Feuilles et résidus de jardin

Papiers-mouchoirs, papiers essuie-tout et papiers parchemin



ÉCOCENTRE

Résidus domestiques dangereux

Appareils électriques, électroniques et électroménagers

Encombrants, appareils réfrigérants

Matériaux de construction et rénovation

Lampes au mercure (fluorescents et lampes fluocompactes)

Plastiques # 6



COLLECTES SPÉCIALES

Consultez votre calendrier des collectes pour connaître les différentes dates dans l'année



ORDURES

Poussières, boyaux et cordes, stores

Emballages de chips, de barres tendres et de biscuits

Verres à café à emporter

Emballage de gomme (intérieur)

Vaisselle, vitre et miroirs

Coton-tiges, lingettes jetables, couches et produits d'hygiène féminine



LE MOIS PROCHAIN...

Surveillez l'édition de mars pour toutes les statistiques 2020. Vous aurez l'occasion de constater les progrès que nous avons accomplis ensemble!

TAXES MUNICIPALES 2021

Le taux de base de la taxe foncière générale est établi à 0,52 \$ du 100,00 \$ à compter de janvier 2021. S'ajoute une tarification pour les matières résiduelles, le recyclage et s'il y a lieu, pour l'eau et les égouts.

Les comptes de taxes sont acheminés annuellement aux propriétaires au cours du mois de février. Les comptes de 300 \$ et plus peuvent être payés en quatre versements égaux.

DATES D'ÉCHÉANCE

18 mars

17 mai

16 juillet

15 septembre

Le taux d'intérêt pour un paiement en retard est de 12%.

MODES DE PAIEMENT

Service bancaire
en ligne



Chèque par
la poste



Comptant ou chèque au
bureau municipal*



*Vérifiez l'accès avant
de vous déplacer.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

Le programme RénoRégion est de nouveau disponible cette année pour soutenir la rénovation résidentielle. Il a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants, à faible ou modeste revenu, à exécuter des travaux de rénovation de leur résidence.



Ce programme n'est applicable que pour des travaux devant répondre à des déficiences majeures à l'un ou plusieurs des systèmes de base du bâtiment (toiture, plomberie, électricité, chauffage, etc.). D'autres programmes concernant l'habitation sont également disponibles.

Information : 450 225-0870
www.habitation.gouv.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE

SEMAINE DE RELÂCHE

Les bénévoles de la bibliothèque prennent part à la célébration de la Semaine de relâche en vous proposant une multitude de nouveautés littéraires qui sauront sûrement divertir et charmer jeunes et moins jeunes. Nous vous offrons l'occasion de connaître la suite de vos séries favorites, d'en découvrir de nouvelles, de renouer avec vos auteurs préférés, d'en découvrir ou d'aborder d'autres styles littéraires avec notre vaste collection de romans, documentaires, albums et bandes dessinées. Ne laissez surtout pas passer cette chance de vous laisser séduire!

Pour découvrir la collection :
saint-urbain-premier.com/bibliotheque



450 225-4976
9, rue de l'École
biblio.armandmiller@gmail.com

COMITÉ DES LOISIRS

YOGA GRATUIT

Le Comité des Loisirs a souhaité vous offrir un peu de bonheur et l'opportunité de prendre soin de vous pour cette deuxième vague de confinement. Deux 2 cours de yoga gratuits par semaine, en ligne via la plateforme Zoom, vous sont offerts :

Du 20 janvier au 16 avril

Mot de passe : yoga

Mercredi soir à 19 h

<http://bit.ly/yoga-PR2021-mercredi>
ou ID: 824 2530 9649

Vendredi matin à 9 h 30

<http://bit.ly/yoga-PR2021-vendredi>
ou ID: 817 2605 4041



loisirssup@hotmail.com
450 427-3987
[comiteloisirssup](http://comiteloisirssup.com)

COMMUNAUTAIRE

AIDE À L'EMPLOI

Vous cherchez un emploi?

Vous aimeriez retourner aux études, mais vous ne savez pas dans quel domaine?

Vous aimeriez aller effectuer un stage en entreprise pour vous réorienter ou bien afin d'avoir une expérience récente à inscrire sur votre CV ?

Les services du Carrefour Jeunesse Emploi s'adressent aux 18 ans et plus sans limite d'âge. Bureaux ouverts au public avec règles sanitaires COVID-19 en place.

Information : Karine ou Jessie

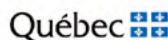


450 992-1106
18, rue de l'Église
Saint-Rémi



L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. Leur utilisation est très encadrée au Québec. Les producteurs agricoles en font usage uniquement si la situation le justifie et qu'il n'y a pas d'autres moyens efficaces pour remédier au problème. Le Québec est d'ailleurs un chef de file avec une quantité moyenne de pesticides appliqués parmi les plus faibles au monde. Selon le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, sur une période de 10 ans (2006-2017), il y a eu une réduction de 14 %.

De plus, les produits employés en agriculture doivent être autorisés par les agences gouvernementales et des limites strictes de traces de pesticides sur les aliments sont imposées par Santé Canada. L'agriculteur doit également respecter certaines distances d'épandage. Tout est très réglementé. Grâce à des techniques alternatives, comme la gestion intégrée qui, entre autres, utilise des prédateurs naturels des insectes, certains producteurs réussissent même à réduire de façon importante l'application de ces produits dits phytosanitaires.



En toute saison...

nous rappelons aux conducteurs qui circulent en zone agricole l'importance de réduire leur vitesse, de garder une bonne distance entre eux et le véhicule agricole qui les précède, d'être vigilants, patients et doublement prudents.

CONSEIL MUNICIPAL

Réjean Beaulieu, maire

Conseillers municipaux

Patrice Boisjoli Nicole Ste-Marie
Daniel Marchand Lucien Thibault
Sylvain Roy

CENTRE MUNICIPAL

204, rue Principale
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
Téléphone : 450 427-3987
Télécopieur : 450 427-2056

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi
8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à midi

Inspectrice municipale :

Mercredi et jeudi de 9 h à midi et 13 h à 16 h
Vendredi de 9 h à midi

PERSONNEL PERMANENT

Charles Whissell
Directeur général par intérim
dg.sainturbainpremier@videotron.ca

Sylvie Lelaure
Adjointe à la direction générale
sainturbainpremier@videotron.ca

Martin Bujold
Travaux publics et assainissement
voirie.sainturbainpremier@videotron.ca

Philippe Thibault, directeur
Service de sécurité incendie
incendie.sainturbainpremier@videotron.ca

Vicky Lafontaine
Inspectrice municipale
inspecteur.sainturbainpremier@videotron.ca

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER

9, rue de l'École
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
Téléphone : 450 225-4976
biblio.armandmiller@gmail.com

Heures d'ouverture

Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au 204, rue Principale. Celles-ci débutent à 20 h. L'ordre du jour est rendu disponible à l'ouverture de la séance du conseil. Les dates pour 2020 sont :

11 janvier	12 juillet
8 février	19 août
8 mars	13 septembre
12 avril	12 octobre (mardi)
10 mai	8 novembre
14 juin	13 décembre

ORGANISMES DU MILIEU

Consultez le *Répertoire des organismes* sous la rubrique Vie communautaire de notre site Internet.

© Municipalité de Saint-Urbain-Premier

SUIVEZ-NOUS!

www.saint-urbain-premier.com

